



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-120233>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **24-120233**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Cachan

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCAS de la commune de Cachan

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et livraison de produits d'entretien et brosse, de matériels d'entretien et de produits à usage unique

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la livraison de produits d'entretien, de brosse, de matériels d'entretien et de produits à usage unique pour la Ville et le CCAS de Cachan. 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence "

Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. Le dossier de marché est consultable au 4e étage de la maison des services publics 3 rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan - Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au 01 49 69 69 68 ou via victor.masson@ville-cachan.fr. L'accord-cadre est initialement conclu à compter du 05/07/2024 jusqu'au 04/07/2025. Dans l'hypothèse où l'accord-cadre serait notifié postérieurement au 05/07/2024, la date de fin de la première période restera le 04/07/2025. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Groupement de commandes entre la commune de Cachan et le CCAS de la commune de Cachan Le paiement se fait par mandat administratif sur les budgets de la commune de Cachan et du CCAS.

Identifiant de la procédure : 5a7d9e86-8e92-4bb1-9609-bbb716ffa597

Avis précédent : dbac13cc-81e5-4c06-ac12-ee6f4b238542-01

Identifiant interne : 2024-04

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39830000 Produits de nettoyage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39224300 Balais et brosses et autres produits de nettoyage ménager

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33760000 Papier hygiénique, mouchoirs, essuie-mains et serviettes de table

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39222100 Fournitures jetables pour restauration

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39700000 Appareils ménagers

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 514,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,480,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Produits d'entretien et brosse

Description : Produits d'entretien et brosse : Produits d'entretien des sols, Produits nettoyeurs pour les toilettes, Produits de nettoyage, Balais et brosses et autres produits de nettoyage ménager, sacs poubelle

Identifiant interne : 2024-04 L1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39812100 Produits d'entretien des sols

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39831600 Produits nettoyeurs pour les toilettes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39830000 Produits de nettoyage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39224300 Balais et brosses et autres produits de nettoyage ménager

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 18930000 Sacs et sachets

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 19640000 Sacs et sachets à ordures en polyéthylène

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires : Les livraisons s'effectueront principalement aux lieux suivants : - Service Entretien / Restauration / Gardiennage : Allée des Lours - Cachan. - Service Entretien des Bâtiments Administratifs : 5, Rue Raspail - Cachan - Cachan - Pôle hygiène et sécurité de la direction des Ressources Humaines : Maison des services publics - 4ème étage - 3, rue Camille Desmoulins - Cachan - RPA 195 rive Etienne DOLET CACHAN D'autres lieux de livraisons pourront être demandés. En tout état de cause, ils seront situés sur le territoire de la commune ou à proximité immédiate (les services parc automobile - collecte des déchets et espaces verts sont situés sur la commune de l'Hay-les-Roses et le château de Bussy-le-Repos appartenant à la Ville de Cachan et situé dans l'Yonne (89)). L'adresse sera spécifiée sur le bon de commande.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Montant maximum annuel du lot n° 1 en euros HT : Commune : 150 000 euros HT CCAS : 10 000 euros HT Montant estimatif annuel du lot n° 1 en euros HT : Commune : 55 000 euros HT CCAS : 1 500 euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Sur la base du total DQE (37%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 37

Critère :

Type : Qualité

Nom : Etendue du catalogue (1%)

Description : Étendue du catalogue (1%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 1

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-Garantie des produits et modalités de service après-vente (12%)

Description : 3-Garantie des produits et modalités de service après-vente (12%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 12

Critère :

Type : Qualité

Nom : 4-Modalités de suivi du marché (5%)

Description : 4-Modalités de suivi du marché (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : 5-Outil extranet proposé pour la passation des commandes (4%)

Description : 5-Outil extranet proposé pour la passation des commandes (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

Critère :

Type : Qualité

Nom : 6-Formations (4%)

Description : 6-Formations (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

Critère :

Type : Qualité

Nom : 7-Modalités de livraisons (4%)

Description : 7-Modalités de livraisons (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

Critère :

Type : Qualité

Nom : 8-Performances en matière de protection de l'environnement (9%)

Description : 8-Performances en matière de protection de l'environnement (9%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 9

Critère :

Type : Qualité

Nom : 9-Qualité des produits sur la base des fiches techniques (20%)

Description : 9-Qualité des produits sur la base des fiches techniques (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : 10-Délai de livraison (4%)

Description : 10-Délai de livraison (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses règlementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les

relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Matériels d'entretien

Description : Matériels d'entretien : Appareils ménagers électriques, Aspirateurs, Machines d'entretien des sols, Appareils ménagers

Identifiant interne : 2024-04 I2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39710000 Appareils ménagers électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39713400 Machines d'entretien des sols

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39713430 Aspirateurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39700000 Appareils ménagers

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires : Les livraisons s'effectueront principalement aux lieux suivants : - Service Entretien / Restauration / Gardiennage : Allée des Lours - Cachan. - Service Entretien des Bâtiments Administratifs : 5, Rue Raspail - Cachan - Cachan - Pôle hygiène et sécurité de la direction des Ressources Humaines : Maison des services publics - 4ème étage - 3, rue Camille Desmoulin - Cachan - RPA 195 rue Etienne DOLET CACHAN D'autres lieux de livraisons pourront être demandés. En tout état de cause, ils seront situés sur le territoire de la commune ou à proximité immédiate (les services parc

automobile - collecte des déchets et espaces verts sont situés sur la commune de l'Hay-les-Roses et le château de Bussy-le-Repos appartenant à la Ville de Cachan et situé dans l'Yonne (89)). L'adresse sera spécifiée sur le bon de commande.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Montant maximum annuel du lot n° 2 en euros HT :

Commune : 60 000 euros HT CCAS : 5 000 euros HT Montant estimatif annuel du lot n° 2 en euros HT : Commune : 15 000 euros HT CCAS : 1 500 euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (37%)

Description : Prix (37%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 37

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2-Étendue du catalogue (1%)

Description : 2-Étendue du catalogue (1%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 1

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-Garantie des produits et modalités de service après-vente (12%)

Description : 3-Garantie des produits et modalités de service après-vente (12%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 12

Critère :

Type : Qualité

Nom : 4-Modalités de suivi du marché (5%)

Description : 4-Modalités de suivi du marché (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : 5-Formations (4%)

Description : 5-Formations (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

Critère :

Type : Qualité

Nom : 6-Modalités de livraisons (4%)

Description : 6-Modalités de livraisons (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

Critère :

Type : Qualité

Nom : 7-Performances en matière de protection de l'environnement (9%)

Description : 7-Performances en matière de protection de l'environnement (9%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 9

Critère :

Type : Qualité

Nom : 8-Qualité des produits sur la base des fiches techniques (24%)

Description : 8-Qualité des produits sur la base des fiches techniques (24%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 24

Critère :

Type : Qualité

Nom : 9-Délai de livraison (4%)

Description : 9-Délai de livraison (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être

formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Produits à usage unique d'entretien

Description : Produits à usage unique : Papier hygiénique, mouchoirs, essuie-mains et serviettes de table, Gants jetables

Identifiant interne : 2024-04 L3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33760000 Papier hygiénique, mouchoirs, essuie-mains et serviettes de table

Nomenclature supplémentaire (cpv): 18424300 Gants jetables

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires : Les livraisons s'effectueront principalement aux lieux suivants : - Service Entretien / Restauration / Gardiennage : Allée des Lours - Cachan. - Service Entretien des Bâtiments Administratifs : 5, Rue Raspail - Cachan - Cachan - Pôle

hygiène et sécurité de la direction des Ressources Humaines : Maison des services publics - 4ème étage - 3, rue Camille Desmoulins - Cachan - RPA 195 riue Etienne DOLET CACHAN D'autres lieux de livraisons pourront être demandés. En tout état de cause, ils seront situés sur le territoire de la commune ou à proximité immédiate (les services parc automobile - collecte des déchets et espaces verts sont situés sur la commune de l'Haÿ-les-Roses et le château de Bussy-le-Repos appartenant à la Ville de Cachan et situé dans l'Yonne (89)). L'adresse sera spécifiée sur le bon de commande.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Montant maximum annuel du lot n° 3 en euros HT :

Commune : 100 000 euros HT CCAS : 7 000 euros HT Montant estimatif annuel du lot n°

3 en euros HT : Commune : 35 000 euros HT CCAS : 2 000 euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1-Prix des prestations (sur la base du total DQE) (37%)

Description : 1-Prix des prestations (sur la base du total DQE) (37%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 37

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2-Étendue du catalogue (1%)

Description : 2-Étendue du catalogue (1%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 1

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3-Garantie des produits et modalités de service après-vente (12%)

Description : 3-Garantie des produits et modalités de service après-vente (12%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 12

Critère :

Type : Qualité

Nom : 4-Modalités de suivi du marché (9%)

Description : 4-Modalités de suivi du marché (9%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 9

Critère :

Type : Qualité

Nom : 5-Modalités de livraisons (4%)

Description : 5-Modalités de livraisons (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

Critère :

Type : Qualité

Nom : 6-Performances en matière de protection de l'environnement (9%)

Description : 6-Performances en matière de protection de l'environnement (9%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 9

Critère :

Type : Qualité

Nom : 7-Qualité des produits sur la base des fiches techniques et des échantillons (24%)

Description : 7-Qualité des produits sur la base des fiches techniques et des échantillons (24%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 24

Critère :

Type : Qualité

Nom : 8-Délai de livraison (4%)

Description : 8-Délai de livraison (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses règlementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la

conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Produits à usage unique de restauration

Description : Produits à usage unique de restauration : Barquettes, films alimentaires, sacs, bavoirs jetables

Identifiant interne : 2024-04 L4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39222100 Fournitures jetables pour restauration

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires : Les livraisons s'effectueront principalement aux lieux suivants : - Service Entretien / Restauration / Gardiennage : Allée des Lours - Cachan. - Service Entretien des Bâtiments Administratifs : 5, Rue Raspail - Cachan - Cachan - Pôle hygiène et sécurité de la direction des Ressources Humaines : Maison des services publics - 4ème étage - 3, rue Camille Desmoulins - Cachan - RPA 195 rive Etienne DOLET CACHAN D'autres lieux de livraisons pourront être demandés. En tout état de cause, ils seront situés sur le territoire de la commune ou à proximité immédiate (les services parc automobile - collecte des déchets et espaces verts sont situés sur la commune de l'Haÿ-

les-Roses et le château de Bussy-le-Repos appartenant à la Ville de Cachan et situé dans l'Yonne (89)). L'adresse sera spécifiée sur le bon de commande.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Montant maximum annuel du lot n° 4 en euros HT :

Commune : 8 000 euros HT CCAS : 30 000 euros HT Montant estimatif annuel du lot n° 4 en euros HT : Commune : 3 500 euros HT CCAS : 15 000 euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (sur la base du total DQE) (37%)

Description : Prix (sur la base du total DQE) (37%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 37

Critère :

Type : Qualité

Nom : Étendue du catalogue (1%)

Description : Étendue du catalogue (1%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 1

Critère :

Type : Qualité

Nom : Modalités de service après-vente (12%)

Description : Modalités de service après-vente (12%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 12

Critère :

Type : Qualité

Nom : Modalités de suivi du marché (9%)

Description : Modalités de suivi du marché (9%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 9

Critère :

Type : Qualité

Nom : Modalités de livraison (4%)

Description : Modalités de livraison (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performances en matière de protection de l'environnement (9%)

Description : Performances en matière de protection de l'environnement (9%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 9

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité des produits sur la base des fiches techniques et des échantillons (24%)

Description : Qualité des produits sur la base des fiches techniques et des échantillons (24%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 24

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison (4%)

Description : Délai de livraison (4%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses règlementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en

rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PLG

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024-04 OFFRE PLG L1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-04 L1

Date de conclusion du marché : 18/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TODEMINS

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024-04 OFFRE TODEMINS L2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-04 L2

Date de conclusion du marché : 18/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DAUGERON

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024-04 OFFRE DAUGERON L3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-04 L3

Date de conclusion du marché : 18/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PLG

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024-04 OFFRE PLG L4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-04 L4

Date de conclusion du marché : 18/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cachan

Numéro d'enregistrement : 219 400 165 00011

Adresse postale : Square de la Libération, BP 60600

Ville : CACHAN

Code postal : 94230

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : affaires.administratives-juridiques@ville-cachan.fr

Téléphone : +33 149696968

Adresse internet : <https://www.ville-cachan.fr>

Profil de l'acheteur : https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1009029.html

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77008

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CCAS de la commune de Cachan

Numéro d'enregistrement : 26940009900017

Adresse postale : 8 RUE CAMILLE DESMOULINS

Ville : CACHAN

Code postal : 94230

Pays : France

Adresse électronique : affaires.administratives-juridiques@ville-cachan.fr

Téléphone : +33 149696968

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Adresse postale : 5 rue leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75011

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 01 82 52 42 72

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Numéro d'enregistrement : 177707049

Ville : MELUN

Code postal : 77008

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0006

Nom officiel : PLG

Numéro d'enregistrement : 44030355000154

Ville : SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU

Code postal : 44860

Pays : France

Adresse électronique : adv.nantes@groupeplg.com

Téléphone : 0240135513

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0004

8.1 ORG-0007

Nom officiel : TODEMINS

Numéro d'enregistrement : 38002712800053

Ville : SARTROUVILLE

Code postal : 78500

Pays : France

Adresse électronique : todemins@todemins.fr

Téléphone : 0161041999

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0008

Nom officiel : DAUGERON

Numéro d'enregistrement : 30410126400014

Ville : LA GENEVRAY

Code postal : 77690

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@daugeron.fr

Téléphone : 0164453030

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 282e84b2-b033-4eb3-8e21-0e8cf5bcc5d7 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/10/2024 à 09:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/10/2024